

BEYOĞLU

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olive — Tél. 4189
REDACTION: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2 ci kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison
KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
Istanbul, Sirkeci, Ajirefendi Cad Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur-Propriétaire: G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Le congrès médical interbalkanique

Les congrès internationaux ou régionaux, — comme les congrès interbalkaniques — se multiplient à Istanbul et contribuent de la plus heureuse façon à ranimer périodiquement la vie locale.

A chaque fois, les congressistes peuvent constater qu'au milieu des changements introduits par la Révolution dans le rythme de la vie de ce pays, au milieu des transformations réalisées avec une volonté tenace, une unanimité de foi et d'intentions impressionnante, il y a des choses qui demeurent immuables : les vieilles et fortes qualités de la race, legs d'un passé plus que millénaire. Et au premier rang de ces qualités traditionnelles demeure l'hospitalité.

Le fait qu'un congrès de médecine se tienne à Istanbul revêt une importance toute particulière. Le Turc a été toujours bon soldat par penchant naturel et par atavisme. Mais il a toujours été aussi bon médecin. La science médicale turque a des titres de gloire très anciens, injustement oubliés, plus injustement encore contestés, mais authentiques, mais historiquement établis.

Qu'il nous suffise de rappeler ici Ibn Sina (Avicenne), cet ancêtre illustre, qui est la gloire du pays turc autant que de la médecine elle-même.

Et s'il fallait un témoignage, comment ne pas citer celui de Lady Montagu, introduitrice, en Europe, du vaccin qu'elle avait vu pratiquer pour la première fois en Turquie ?

Plus tard, quand, secouant une longue torpeur, la Turquie s'orienta délibérément vers la culture occidentale, vers la civilisation occidentale, ses jeunes médecins furent, avec les jeunes officiers de son armée, les premiers qui allèrent compléter leur formation en Europe et en rapportèrent le goût conscient et averti des idées nouvelles.

La Turquie Nouvelle, pacifiste et progressiste, est attachée de cœur à tout ce qui unit ; et la science est, dans cet ordre d'idées, le plus puissant des facteurs.

Elle est attachée aussi, avec une volonté réaliste et clairvoyante à tout ce qui peut contribuer à assurer plus de bonheur et moins de souffrances à l'humanité. Ce double rôle n'est-il pas essentiellement celui de la médecine ?

Pour toutes ces raisons et aussi parce que toute initiative qui se présente à elle dans le cadre «balkanique» est la bienvenue, les délégués aux congrès qui s'ouvrent aujourd'hui à Yildiz peuvent être assurés de la sympathie cordiale et de l'opinion publique turque.

Le Président de la République est reparti hier pour Ankara

Notre Grand Chef, le Président de la République, Atatürk, qui avait honoré de sa visite Istanbul, est parti hier pour Ankara.

Le Chef de l'Etat, accompagné des personnes de sa suite, a quitté le Palais de Dolmabahçe vers 17 heures et s'est rendu à Haydarpasa où il a été l'objet de grandes manifestations de la part des personnes venues pour le saluer et auxquelles il a serré la main en leur faisant ses adieux. Le train présidentiel a quitté la gare au milieu des acclamations frénétiques.

Parmi les personnages présents, citons le gouverneur d'Istanbul, M. Muhiittin Ustündağ, le général de division, Ali Fuat, commandant de l'Académie de guerre, le général Halis, commandant du corps d'armée d'Istanbul, M. Salih Kiliç, directeur de la police, le général Fehmi, commandant de la place d'Istanbul, de nombreux officiers supérieurs, des députés, des personnalités du Parti Républicain du Peuple, etc.

Les milices du «Frente Popular» ont «fêté» hier par des attaques contre Oviedo l'anniversaire de la révolution de 1934

Les nationalistes préparent activement l'attaque contre Madrid

FRONT DU NORD

Paris, 7 A. A. — Le poste radio-phonique nationaliste de Jerez de la Frontera diffusa hier un communiqué, disant notamment :

Les Rouges jetèrent hier plus de 400 bombes sur Oviedo, voulant commémorer par cette attaque la révolution de 1934. A la fin de la journée, les nationalistes opérèrent une sortie, infligeant un dur échec aux marxistes qui furent défaits totalement quand les renforts du «Tercio» et «Regulares» arrivèrent des Asturies.

FRONT DU CENTRE

Une nouvelle attaque aérienne contre Madrid

Berlin, 7. — Le poste de Radio de Séville annonce que 30 avions nationalistes ont procédé à un bombardement de l'aérodrome et des casernes de Madrid. Des milliers de proclamations ont été jetées sur la ville.

Vers Aranjuez ?

Berlin, 7. — Le quartier général nationaliste annonce que les environs de Tolède ont été déblayés des petits groupes de miliciens rouges qui continuaient à combattre, retranchés dans des maisons.

Des contre-attaques des colonnes rouges ont été repoussées avec de lourdes pertes.

C'est la colonne du général Varela qui marche sur Aranjuez. On s'attend à la chute imminente de cet important centre stratégique et ferroviaire.

Les Etats-Unis, arbitres du marché de l'or

Ils ne renoncent pas à dévaluer encore le dollar, en cas échéant, de dix cents

Washington, 7 A. A. — M. Roosevelt déclara au cours de sa première conférence à la presse depuis la dévaluation du franc, qu'il ait abordé les questions financières :

«Les Etats-Unis détiennent un stock d'or si considérable qu'ils pourront toujours exercer une grande influence sur les prix mondiaux de l'or.»

Il déclara également que le gouvernement ne peut renoncer à ses pouvoirs de dévaluer encore le dollar d'environ dix cents, car, dit-il, «le but essentiel de notre politique monétaire est de maintenir les valeurs domestiques et pour cela de nous tenir prêts à contrecarrer toute action inopinée qu'un gouvernement étranger prendrait dans ce sens.»

Il se refusa, d'autre part, à dire si le gouvernement demanderait au congrès de renouveler les pouvoirs accordés par la loi de dévaluation.

Après l'alignement de la lire et les pays signataires des protocoles de Rome

Rome, 6. — A l'occasion des mesures prises par le gouvernement italien pour l'alignement de la lire, les Etats signataires des protocoles de Rome ont été avisés que l'Italie entend maintenir et développer à l'avenir également ses rapports commerciaux avec l'Autriche et la Hongrie.

L'anniversaire de la libération d'Istanbul

Un orateur évoque les héroïques défenseurs des Détroits

Nous avons donné un bref compte-rendu des cérémonies qui se sont déroulées dans la matinée d'hier, à l'occasion de l'anniversaire de la délivrance d'Istanbul.

Le soir, au banquet qu'il a offert au Pera-Palace en l'honneur de l'armée, le gouverneur d'Istanbul a prononcé un discours dans lequel il a dit entre autres :

— Au cours de cette réunion de ce soir qui coïncide avec l'anniversaire de la délivrance d'Istanbul, nous avons tenu une fois de plus à témoigner de notre respect et de notre reconnaissance à la valeureuse armée turque, qui a ouvert les heureux horizons de l'histoire turque. Nous honorons également la mémoire de ceux qui sont tombés au champ d'honneur et qui n'ont pas malheureusement assisté à son apothéose. Vive Atatürk et sa glorieuse armée !

Le général de division, Fuat, commandant de l'Académie de guerre, a répondu par un discours très applaudi et dont voici un passage :

— Cette année-ci, une autre fête s'ajoute à celle de la délivrance d'Istanbul. Une convention a ratifié le droit de réarmer les portes d'Istanbul, ces portes dont la garde est confiée aux armes turques. C'est pour la défense de ces mêmes portes que, près de 100.000 Turcs dorment leur dernier sommeil, mais dont les plaies sont ouvertes comme des yeux.

Les Détroits et Istanbul seront éternellement défendus.

Les carlistes d'Espagne

Vienne, 7 A. A. — Le Neues Wiener Journal publie une déclaration du prince Xavier de Bourbon-Parme, frère de l'impératrice Zita, communiquant que les informations propagées à l'étranger et selon lesquelles son oncle Alfonso Carlos de Bourbon l'aurait désigné par testament comme prétendant carliste à la couronne d'Espagne, sont inexactes. Son oncle l'a désigné tout simplement comme administrateur provisoire du parti carliste et cela notamment jusqu'à ce que la situation de l'Espagne soit élucidée.

Le journal ajoute que le roi Alphonse XIII et le prince Alfonso Carlos de Bourbon se sont réconciliés avant la mort du prétendant carliste.

Le retour des ministres à Ankara

Il est probable que les ministres de l'Economie et des Finances qui font un voyage d'études dans les vilayets orientaux, rentreront à Ankara le 15 courant.

Le ministre de l'Agriculture qui suit un traitement en Europe, sera de retour prochainement ainsi que les ministres de l'Intérieur et des affaires étrangères dès que leur mission à Genève aura pris fin.

La réforme du pacte de la S.D.N.

Genève, 7 A. A. — La première commission de l'assemblée exprima le vœu qu'une conférence diplomatique soit convoquée par le conseil, en 1937, si possible avant la session ordinaire de l'assemblée, pour procéder à l'examen définitif de ses projets.

Les funérailles du Président Goemboes

Budapest, 7. — Dès que la nouvelle du décès du président Goemboes a été connue, ici, le conseil des ministres a présenté sa démission, qui a été acceptée par le régent Horthy. Le ministre de l'Agriculture, M. Kalman Daragov, a été chargé d'assurer la gestion des affaires courantes.

Les funérailles du président du conseil auront lieu samedi. Demain matin, le corps quittera Munich par train spécial. Le convoi sera reçu à la frontière de la Hongrie par les membres du conseil des ministres au complet, les généraux et les évêques de Hongrie.

Le corps arrivera demain même à Budapest et la mise en bière aura lieu dans la grande salle du Parlement.

La France est disposée à négocier avec la Turquie au sujet de l'autonomie d'Iskenderun

Une intéressante suggestion du Dr. Aras

Genève, 6 A. A. — La commission politique de l'assemblée de la S. D. N. procéda aujourd'hui à la discussion annuelle des questions des mandats.

M. Viénot, délégué français, parla de l'abolition du mandat syrien. Il déclara que la France est disposée à négocier avec la Turquie, dont le représentant avait relevé la question des minorités turques en Syrie, afin de trouver une solution pour assurer un statut d'autonomie à la région d'Alexandrette.

M. Aras, délégué turc, s'occupa de la proposition polonaise d'élargir la commission des mandats. Il suggéra l'admission à la commission des pays principalement intéressés, soit pour des raisons de voisinage, soit pour des raisons de droits contractés.

Les Turcs d'Iskenderun «coupables» de patriotisme

Le correspondant à Dörtyol de notre confrère le Tan, mande que le 5 courant ont commencé à Iskenderun les débats du procès intenté contre 20 jeunes gens turcs pour s'être livrés à l'occasion de la fête de la Victoire du 30 août dernier à des manifestations à l'ombre du drapeau turc et avoir chanté la marche de l'Indépendance.

A cette occasion, environ 10.000 Turcs venant d'Antakya, Rehanbey, Kizilirmak, Bilan, s'étaient rendus à Iskenderun pour suivre les débats. Vu cette affluence, des pompiers ont eu lieu pour le maintien de l'ordre entre le président du tribunal et le bureau français des renseignements. Quant à la salle d'audience, elle était bondée, alors qu'une foule impatiente attendait dans les corridors et dans la rue, l'issue du procès. Mais malgré les protestations des avocats de la défense, le tribunal remit la suite des débats au 18 courant, sous prétexte que le dossier n'était pas complet. La foule s'est retirée en entonnant la marche de la République. On s'attend le 18, à de grandes manifestations nationales.

Le 5 courant, il a été tenu au «Sanca» avec la participation des Turcs et des Arméniens, des meetings de protestations pour les propos tenus par la délégation syrienne, de retour de Paris. La population y a participé en fermant les magasins. Les participants aux meetings ont avisé par dépêche le gouvernement qu'aucun Turc ne prendrait part aux élections législatives pour le nouveau Parlement syrien. Les Alaouites et les Arméniens ont pris fait et cause aussi pour les Turcs et ils s'abstiendront aussi.

Les commentaires de la presse italienne

Rome, 6. — La presse italienne continue à consacrer ses articles de fond aux décisions du conseil des ministres touchant la lire. Suivant le Giornale d'Italia, ces décisions ont trois objectifs :

- 1° Procurer au Trésor de nouvelles ressources de caisse, sans troubler le marché financier par l'émission d'autres titres d'Etat ;
- 2° Faire correspondre au nouvel emprunt extraordinaire de 5 pour cent assigné à la propriété foncière les ressources provenant du paiement de l'impôt extraordinaire de 350 pour mille ;
- 3° Pourvoir au financement de la victoire pour la colonisation de l'Empire qui a été conquis.

La Tribuna relève que les mesures tendant à bloquer les loyers, les transports, les articles de première nécessité, éliminent la possibilité d'une inflation des prix et protègent efficacement, par conséquent, le consommateur, évitant une hausse des prix qui annulerait les bénéfices devant résulter, pour les producteurs et les agriculteurs, de l'alignement de la lire à 90.

Le Messaggero note que les immeubles grevés par l'impôt extraordinaire assimilé au service de l'emprunt, assureront aux propriétaires, sous la forme de revenu des titres, ce qu'ils auront versé comme impôt. Par cette opération, le Trésor réalisera une recette de quinze milliards.

Le Popolo di Roma fait l'éloge de cette mesure devenue nécessaire en ce sens que, par la dévaluation des monnaies étrangères, le pouvoir d'exportation de l'Italie aurait diminué et les rentrées de devises étrangères auraient baissé ; partant, les approvisionnements en matières premières seraient devenus difficiles, la puissance de production de l'industrie aurait baissé et le chômage se serait accru. Pour éviter ces conséquences, il aurait fallu recourir à une augmentation des prix ; mais un pareil système aurait fait monter encore les prix à l'intérieur. Les mesures décrétées par le conseil des ministres représentent le meilleur moyen de protéger le bud-

Les commentaires de la presse italienne

Rome, 6. — La presse italienne continue à consacrer ses articles de fond aux décisions du conseil des ministres touchant la lire. Suivant le Giornale d'Italia, ces décisions ont trois objectifs :

- 1° Procurer au Trésor de nouvelles ressources de caisse, sans troubler le marché financier par l'émission d'autres titres d'Etat ;
- 2° Faire correspondre au nouvel emprunt extraordinaire de 5 pour cent assigné à la propriété foncière les ressources provenant du paiement de l'impôt extraordinaire de 350 pour mille ;
- 3° Pourvoir au financement de la victoire pour la colonisation de l'Empire qui a été conquis.

La Tribuna relève que les mesures tendant à bloquer les loyers, les transports, les articles de première nécessité, éliminent la possibilité d'une inflation des prix et protègent efficacement, par conséquent, le consommateur, évitant une hausse des prix qui annulerait les bénéfices devant résulter, pour les producteurs et les agriculteurs, de l'alignement de la lire à 90.

Le Messaggero note que les immeubles grevés par l'impôt extraordinaire assimilé au service de l'emprunt, assureront aux propriétaires, sous la forme de revenu des titres, ce qu'ils auront versé comme impôt. Par cette opération, le Trésor réalisera une recette de quinze milliards.

Le Popolo di Roma fait l'éloge de cette mesure devenue nécessaire en ce sens que, par la dévaluation des monnaies étrangères, le pouvoir d'exportation de l'Italie aurait diminué et les rentrées de devises étrangères auraient baissé ; partant, les approvisionnements en matières premières seraient devenus difficiles, la puissance de production de l'industrie aurait baissé et le chômage se serait accru. Pour éviter ces conséquences, il aurait fallu recourir à une augmentation des prix ; mais un pareil système aurait fait monter encore les prix à l'intérieur. Les mesures décrétées par le conseil des ministres représentent le meilleur moyen de protéger le bud-

Les commentaires de la presse italienne

Rome, 6. — La presse italienne continue à consacrer ses articles de fond aux décisions du conseil des ministres touchant la lire. Suivant le Giornale d'Italia, ces décisions ont trois objectifs :

- 1° Procurer au Trésor de nouvelles ressources de caisse, sans troubler le marché financier par l'émission d'autres titres d'Etat ;
- 2° Faire correspondre au nouvel emprunt extraordinaire de 5 pour cent assigné à la propriété foncière les ressources provenant du paiement de l'impôt extraordinaire de 350 pour mille ;
- 3° Pourvoir au financement de la victoire pour la colonisation de l'Empire qui a été conquis.

La Tribuna relève que les mesures tendant à bloquer les loyers, les transports, les articles de première nécessité, éliminent la possibilité d'une inflation des prix et protègent efficacement, par conséquent, le consommateur, évitant une hausse des prix qui annulerait les bénéfices devant résulter, pour les producteurs et les agriculteurs, de l'alignement de la lire à 90.

Le Messaggero note que les immeubles grevés par l'impôt extraordinaire assimilé au service de l'emprunt, assureront aux propriétaires, sous la forme de revenu des titres, ce qu'ils auront versé comme impôt. Par cette opération, le Trésor réalisera une recette de quinze milliards.

Le Popolo di Roma fait l'éloge de cette mesure devenue nécessaire en ce sens que, par la dévaluation des monnaies étrangères, le pouvoir d'exportation de l'Italie aurait diminué et les rentrées de devises étrangères auraient baissé ; partant, les approvisionnements en matières premières seraient devenus difficiles, la puissance de production de l'industrie aurait baissé et le chômage se serait accru. Pour éviter ces conséquences, il aurait fallu recourir à une augmentation des prix ; mais un pareil système aurait fait monter encore les prix à l'intérieur. Les mesures décrétées par le conseil des ministres représentent le meilleur moyen de protéger le bud-

Contre la hausse des prix en France

Paris, 7 A. A. — Le ministre de l'Economie nationale expédia au préfet des affiches destinées aux commerçants et libellées ainsi : «Cet établissement prit l'engagement de ne pas majorer ses prix d'avant la loi monétaire.»

Cet affichage permettra au public de contrôler la stabilité des prix.

G. PRIMI

LA PETITE HISTOIRE

La tombe en forme de trône renversé

Le Sultan Mehmet III était monté sur le trône après avoir fait assassiner en bloc ses dix-neuf frères. Cette mesure sanglante avait été appliquée soi-disant dans le but d'éviter les intrigues de palais.

Par la mort, ou plutôt par la mise à mort de ses frères, le droit de succession au trône, qui lui revenait, ne pouvait plus faire matière à contestation. Le meurtre des intrigués

Toutefois, il y avait au palais des intrigants qui ne trouvaient pas conforme à leurs intérêts que le monarque vécût dans la sécurité. Il leur convenait que le sultan eût toujours peur de quelque chose.

Sinon, il ne leur était pas possible de prendre en mains les rênes du gouvernement, de faire prévaloir leur volonté et de disposer des fonds de l'Etat !

Les machinations du chef des eunuques

Le « kizilragasi » (chef des eunuques) noir du sultan Mehmet III était de ceux qui pensaient ainsi. Il voulait que le monarque lui fut attaché par des liens indissolubles.

Ces liens ne pouvaient provenir que d'un besoin puissant. Comment pouvait-il inculquer ce besoin à son maître qui régnait sans crainte d'aucun courant ?

Kara Abdürrekazak, tel était son nom, réfléchit pendant des jours et décida, enfin, qu'il lui fallait absolument inculquer au souverain la crainte d'un danger confus. Il devait troubler sa sécurité en lui faisant croire que l'un des princes impériaux convoitait son trône. S'il y parvenait, son désir serait réalisé, Mehmet III, pour ne pas être détrôné, lui rendrait sincèrement la main.

Le prince Mahmut

Une fois cette décision prise, le kizilragasi passa en revue les enfants du monarque.

Il y avait parmi eux deux princes, Mahmut et Ahmet.

Ce dernier n'avait encore que douze ans. On ne pouvait pas lui attribuer le désir de régner ni des intrigues pour réaliser ce désir. Mais Mahmut avait atteint dix-huit ans. C'était un jeune homme bouillant.

En sa qualité de prince-héritier, il se mêlait parfois à des questions politiques, critiquait les actes de tel ou tel ministre.

Le kizilragasi projeta donc de se servir de ce prince pour s'attacher définitivement le père.

Entre prince-héritier et derviche

Il commença par lier connaissance avec un de ces derviches qui erraient dans les cours des mosquées et vivaient de la crédulité du public en accomplissant soi-disant des miracles.

Encouragé par le chef des eunuques, ce derviche commença à fréquenter le palais de Topkapı et au cours de ces visites on s'arrangea de façon à ce qu'il fit aussi la connaissance du prince-héritier, Mahmut.

Ceci suffisait pour Abdürrekazak. Les lignes essentielles de la pièce à jouer étaient tracées, les personnages avaient été préparés : le tour était venu au pacha d'y être incorporé.

Vefk

Son Excellence l'Agâ eut cette audace sans qu'un seul fil de ses cheveux crépus tremblât.

Il se présenta, un jour devant son maître et lui dit en feignant le plus grand désespoir :

— Malheur ! J'aurais voulu être mort et ne pas entendre ces choses-là.

Mehmet III, les sourcils froncés, lui demanda :

— Qu'y a-t-il encore ? As-tu été battu par ma mère ou t'es-tu disputé avec les agas blancs ?

— Non, mon maître, ni l'un ni l'autre.

— Alors, quel est ce malheur ?

— Notre prince-héritier Mahmut...

Le monarque l'interrompit en s'écriant anxieusement :

— Est-il malade ?

— Non, mon maître, non, il se porte très bien. Mais...

— Mais ?

— Il nourrit de mauvais desseins...

Le Sultan sursauta :

— Mensonge, sûrement mensonge ! Mon fils, mon prince-héritier ne pense jamais à de mauvaises choses.

Kara Abdürrekazak plongea tranquillement sa main dans son sein. Il en retira un papier qu'il tendit au monarque.

C'était une espèce d'amulette dénommée Vefk.

Celle-ci avait diverses formes selon qu'elles contenaient une prière pour obtenir le trône, la fortune, l'amour ou autre chose.

Mehmet III s'en étant personnellement occupé au temps où il était encore prince impérial, connaissait parfaitement la forme du Vefk, qui devait faire obtenir le trône.

En voyant cet objet dans les mains d'Abdürrekazak, il pâlit :

— Ah ! dit-il, si dans hâte, Mahmut ! Il veut régner, sans attendre ma mort, n'est-ce pas ?

— Apparemment !

Dans le traquenard

Le maître et le serviteur étaient assis maintenant en tête à tête et dressaient un plan pour avoir la confirmation de la chose.

Il s'agissait d'obtenir de la main mé-

me du prince Mahmut un document indiquant clairement qu'il convoitait le trône.

Abdürrekazak voulut bien se charger de cette mission.

Il rédigea un « tezkeré » écrit soi-disant par le fameux derviche, qui annonçait au prince-héritier la bonne nouvelle de sa prochaine accession au trône et lui fit remettre cette pièce de la part du derviche.

Le jeune homme inexpérimenté ne comprit pas la fausseté du document qui lui était remis par l'entremise des personnes auxquelles il avait confié. Il eut l'inadvertance d'y ajouter cette réponse :

« S'il est écrit, ça arrivera. Surtout, ne manquez pas de prier. »

Tragique dénouement

Cette annotation avait été immédiatement transmise au sultan.

Mahmut III était désormais convaincu que le jeune prince le trahissait par la pensée et le sentiment.

Mais il voulut, une dernière fois, questionner directement son fils. Il le fit donc mander en sa présence. Il le cajola, lui parla de choses indifférentes et finit par amener la conversation sur le sujet qui le préoccupait :

— Mahmut, dit-il, j'ai des soucis. Ces affaires d'Iran m'inquiètent. Dans notre empire tu es la personne qui m'es le plus proche. Que Dieu te conserve à ta mère ! Tu es grand, maintenant. Que faire, quelles mesures prendre, qui allons-nous nommer commandant en chef pour l'envoyer à la frontière ?

Le jeune prince, dominant dans le panneau, répondit chaleureusement :

— Pourquoi t'en inquiéter ? C'est à tes ennemis d'y penser. Si tu l'ordonnes, j'assumerai le commandement en chef et j'irai jusqu'à la Caspienne.

Mehmet III se mit à rire malicieusement :

— Ensuite, tu circonviendras l'armée et tu me feras détrôner, n'est-ce pas ? Et sans laisser à son fils le temps de répondre, il s'écria :

— Ebranlez cet îngat et posez sur sa tête le trône qu'il convoitait !

Sur l'un des tombes qui se trouvent au « turbe » de la cour de la mosquée de Sehzade, il y a un monument à quatre pieds. C'est la tombe du Sehzade Mahmut, tué par ordre de son père et devant les yeux de celui-ci. Le monument symbolise le trône !...

M. Turhan Tan

« Amour et chagrin »

J'étais en visite chez un libraire de mes connaissances, quand un portefaix entrant dans la magasin y apporta un tas de livres venant d'être imprimés.

C'est la troisième édition me dit le libraire. J'en avais fait imprimer d'abord 1000, que j'ai vendus, puis 1.500 que j'ai écoulés aussi. J'en suis à la troisième édition avec 2.000.

Etonné de ce qu'il y avait chez nous un ouvrage qui se vende aussi facilement, j'ai pris un exemplaire et j'en ai feuilleté quelques pages.

C'était un roman intitulé « Amour et chagrin ».

Le commis du magasin me dit :

— C'est un beau roman. Il est vendu comme des petits pains.

Lui ayant demandé s'il l'avait lu, il me rétorqua :

— Certainement. Ce roman ressemble beaucoup au film « Le chant de l'amour » mais il est mieux.

Au moment où nous causions ainsi, entra dans le magasin un écolier de 15 ans que je reconnus à sa casquette comme étant un élève d'une école moyenne.

Il demanda un exemplaire de ce roman.

Quand il partit, je demandai au libraire si les lecteurs de ce roman étaient tous des élèves d'école moyenne.

— Oui, me dit-il, c'est pour répondre à leurs demandes que j'ai été obligé de faire une troisième édition.

J'ai eu la curiosité de lire d'un bout à l'autre cet ouvrage qui intéresse si vivement notre jeunesse scolaire.

Je ne suis pas, en matière de pédagogie, un conservateur.

Je comprends qu'un écolier de 15 ans, d'une école moyenne, puisse s'intéresser à la lecture d'un roman d'amour.

On ne peut pas lui interdire ceci. Mais il faut encore que l'ouvrage puisse réellement en être un.

Je doute fort qu'arrivé à 20 ans, ce même écolier puisse lire un ouvrage sérieux.

Comme, d'autre part, les élèves des écoles moyennes forment la majorité parmi nos lecteurs, il est utile de préparer pour cet élément une littérature sérieuse.

Orhan SELIM.

(De l'Aktam)

Les armements suisses

Berne, 6. — Le député socialiste, Boekli, parlant au conseil national, déclara que les socialistes sont prêts à défendre la patrie, mais il demanda que la plus grande partie des crédits votés pour la défense nationale soient consacrés à la frontière avec l'Allemagne, le versant français n'ayant rien à craindre.

LA VIE LOCALE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Sir Percy Loraine

reçu par le Roi Edouard

Hier, S. M. le roi Edouard VIII a reçu à Londres en audience, Sir Percy Loraine, ambassadeur d'Angleterre en Turquie.

LE VILAYET

Le nouveau Palais de Justice

Le procureur général d'Istanbul, M. Hikmet Onat, et les ingénieurs des Travaux Publics, ont procédé à un nouvel examen des lieux, sur l'emplacement actuel de la prison de Sultan Ahmed, où l'on envisage de construire le nouveau palais de Justice. On procède au levé des plans du terrain ; quand ils seront achevés, on entamera les expropriations.

Rendons à César...

A l'occasion des « 40 jours et 40 nuits d'Istanbul », le Musée de la Révolution avait consenti à prêter quelques tableaux et quelques tapis — 13 pièces en tout — destinés à figurer à l'Exposition organisée dans l'ancien « hamam » de St. Sophie. Comme ces objets n'ont pas encore été restitués au Musée, la direction s'est adressée par lettre, au vilayet, pour attirer son attention sur le cas et souligner qu'il n'est pas opportun que des pièces lui appartenant demeurent si longtemps hors du Musée. Le vilayet a donné immédiatement les ordres nécessaires.

Les ouvriers étrangers

Il a été constaté que des ouvriers étrangers sont employés sans autorisation dans une fabrique de tissus de Feriköy, (Kurtuluş). Une enquête a été immédiatement entreprise.

On ignore pas qu'en vertu de la loi, les contre-maîtres et ouvriers spécialisés étrangers, dont les services sont utilisés dans les fabriques nationales sont tenus de former en six mois des aides turcs, destinés à les remplacer. Certains patrons, désireux d'éviter l'obligation de faire travailler ainsi des apprentis qui, au début, tout au moins, sont une charge pour l'entreprise, préfèrent ne pas signaler aux autorités compétentes l'engagement de personnel étranger. D'autres jugent plus opportun d'inscrire leurs contre-maîtres et spécialistes non-turcs comme comptables, cette branche d'activité étant autorisée pour les étrangers.

Une enquête sérieuse sera menée en vue de mettre au clair toutes les irrégularités de ce genre.

LA MUNICIPALITE

Les permis des dimanches

Le montant de la taxe à laquelle sont astreintes les entreprises devant demeurer ouvertes le dimanche est calculé d'après le revenu brut des immeubles qu'elles occupent. Mais la question s'est posée de savoir quelle taxe payeront deux établissements différents se trouvant sous un même toit. C'est le cas, par exemple, pour les bains publics, qui ont des sections séparées, pour hommes et pour dames, avec portes d'entrée différentes, pour certains établissements de coiffure, etc... La présidence de la Municipalité, consultée à ce propos, a décidé que même les établissements se trouvant sous un seul toit, payeront séparément la taxe et chacun pour son compte.

Les impôts aux îles

L'administration de l'Evkaf avait vu le percepteur aux îles également l'impôt dit d'affermage (mukataa), payé en différents points de la ville. Elle soutenait à cet effet que les terrains de notre gracieux archipel de la Marmara faisaient partie des biens des fondations pieuses de « Sehzade Sultan Mehmed ».

Le trésorier - payeur des îles, M. Niyazi, contestait cette thèse. Il y eut une

longue correspondance entre les départements intéressés. Finalement, la direction du « Tapu » (Cadastre), qui a examiné simultanément la question, a donné gain de cause à M. Niyazi — et partant aux contribuables des îles qui sont tout heureux de se voir exemptés d'un impôt.

Le prix du pain

A partir d'aujourd'hui, le prix unique du pain est fixé comme suit : 1ère qualité, 10 piastres 10 paras ; 2ème qualité, 9 piastres 20 paras ; Pain dit « frangeole », 15 piastres.

Les quais d'Istanbul

Nous avons annoncé que l'urbaniste M. Proust, a communiqué au vali et président de la Municipalité, M. Muhiddin Ustündag, son point de vue au sujet des quais d'Istanbul. Voici, à ce propos, quelques précisions :

L'éminent urbaniste estime que dans un centre essentiellement maritime comme Istanbul, la première tâche à entreprendre — et la plus urgente — en ce qui a trait au développement de la ville, est la construction de quais. D'ailleurs, les quais de la Corne-d'Or, de la Marmara et du Bosphore occuperont une place primordiale dans le plan de développement que l'urbaniste compte tracer pour Istanbul. Les avenues qu'il trace va aboutir toutes ainsi que de nombreux boulevards.

Or, on sait que le ministère de l'Économie a décidé de prolonger les quais de Galata jusqu'à Findikli, voire jusqu'à Kabataş. Cette extension est dictée par d'impérieuses raisons d'ordre économique. Il n'est pas sans intérêt de constater que les nécessités économiques coïncident ici avec les nécessités esthétiques.

Mais, M. Proust préconise également la création de quais larges et commodes le long des deux rives de la Corne-d'Or, comme aussi sur le littoral de la Marmara, jusqu'à Florya. A cette occasion, verrons-nous disparaître les derniers restes du vieux rempart maritime d'Istanbul dont les ruines, en certains secteurs, notamment vers Samatya et Yedikule, revêtent un charme si prenant dans leur romantique abandon ? Nous espérons que non et nous comptons sur le goût et l'art de l'urbaniste pour faire, de ces vestiges non dépourvus de grandeur, des éléments précieux de son vaste plan de mise en valeur systématique des beautés de la ville.

L'exploitation des autobus

La Municipalité devant se charger de l'exploitation des autobus à partir de l'année prochaine, elle procédera à l'achat de 105 autobus capables de transporter de 18 à 28 voyageurs. Dès maintenant, diverses firmes ont fait des offres. L'adjudication aura lieu dès que le Kamutay aura accordé la franchise douanière pour ces véhicules.

LE ENSEIGNEMENT

La reprise des cours à l'Université

Aujourd'hui, à 10 heures, les cours seront repris à l'Université. A cette occasion, une cérémonie se déroulera dans la salle des conférences. Le recteur, dans un discours, résumera les travaux accomplis dans l'espace d'une année et au nom de la Faculté des Lettres, le Prof. Semseddin Günaltay fera un cours.

LES ASSOCIATIONS

Irrégularités

Des abus ont été dénoncés au bureau des associations d'artisans ; les mêmes faits se sont déroulés à l'association des voitures ; en outre, les élections qui ont eu lieu pour la désignation des membres du conseil d'administration de cette dernière, n'étaient pas régulières. Une enquête a été ouverte.

Filmés dans la rue

J'avoue, à ma confusion, que j'ai des goûts de flâneur, des tendances semblables à celles des badauds parisiens à qui un rien suffit pour leur faire lever la tête. J'aime la foule et je me mêle volontiers à elle, prenant un plaisir étrange à être plus qu'un corps qu'elle ballote à sa fantaisie. Et c'est ainsi que la foule me rend ma sympathie, en me divertissant par quelques menus incidents qu'elle réserve aux musardeurs.

Je veux vous en raconter deux, assez différents et passablement symptomatiques...

Il doit être environ six heures et demie et la nuit, qu'illuminent les lampadaires et les éclairages des magasins, donne à l'istiklal Caddesi un certain air d'intimité. Soudain, non loin de la poste, un remue-ménage se fait dans la foule. Des gens s'arrêtent, se retournent, se regardent. Un gamin, un poulain dans sa main droite, glisse avec agilité entre les passants. Sur la chaussée, le poursuivant, court un agent de police. Devant la poste, le gamin s'arrête brusquement, se retourne et revient sur ses pas, tandis que le malheureux agent de l'autorité le dépasse, emporté par son élan. La poursuite reprend, et, finalement, l'homme attrape le gosse tout penaud d'être pris, son poulain toujours à la main.

La foule était restée neutre et, même, avait ri — et moi avec elle. Ri de bon cœur, sans trop y penser, devant la ruse et la sveltesse du gamin. L'agent de police avait fait piètre figure, le garçonnet l'avait joué. Pour un peu, lorsque le petit voleur fut attrapé, des dames auraient murmuré mi-souriantes, mi-peinées : « Pauvre gosse ! »

En effet, pauvre gosse ! Et c'est pour cela, pour son bien à lui et pour celui de tant d'autres que pousse le vice ou la misère, que l'on ne saurait trop répéter à ceux qui doivent juger ces petits larcins, ces jeunes garnements de douze ans, qu'il vaut d'un poulet, iront, peut-être, quelque jour, jusqu'à l'assassinat. « Qui aime bien, châtie bien. »

Le second fait tient à la fois de la salle de boxe et du vaudeville, et peut-être représente-t-il assez bien notre époque — époque où l'homme n'a rien perdu de ses faiblesses, mais où la femme a repris tous ses droits.

C'est un fait classique et dont notre principale rue commence à être blasée : un jeune homme suit une jeune fille. Ma foi, une belle jeune fille, haute et bien plantée, avec un petit air décidé qui aurait dû faire fléchir le galantin. Mais allez donc parler raison à cette race !

Je ne sais depuis combien de temps il suit cette jeune beauté, mais le fait est qu'il avait dû parvenir à l'excellence. Comme il s'y attendait le moins, elle se retourna d'un geste vif. Pour lui sourire, pensez-vous. Non pas. Elle saisit beaucoup plus prosaïquement son sac à main et, s'en servant comme d'une massue, elle en asséna deux coups à notre Don Juan, honteux et hébété. Puis, comme si de rien n'était et sans s'occuper de la foule railleuse et admirative, elle continua sa route.

L'arrêt où j'attendais mon tram, j'admirai sa crânerie, son mépris du « qu'en dira-t-on », son audace de femme moderne. Et n'était que je me trouvais loin d'elle, je me serais permis de la féliciter... au risque de recevoir son sac au travers de la figure !

Raoul HOLLOSY.

Les articles de fond de l'«Ulus»

Cela aussi est, paraît-il,

un trésor...

Je me suis arrêté devant un magasin, à Raguse. J'ai contempilé les vitrines : il y avait là de tout, depuis les manteaux croates, jusqu'aux « terlik » (sorte de chaussures sans talon) bosniaques et aux « tcharik » des paysans serbes. Les clients qui se pressaient au comptoir achetaient une une blouse, qui un service à café bosniaques, qui un lot de couvertures slovènes. Tout cela, c'étaient des travaux manuels ; et parce qu'ils avaient été produits au village, par les paysans, ils étaient à bon marché. Tous ces objets avaient une autre qualité commune : ils étaient tous susceptibles de recevoir une utilisation actuelle et courante. Ceux qui les achetaient n'étaient pas seulement des touristes. Ces mêmes objets sont employés pour orner les maisons yougoslaves.

Et maintenant portez-vous par la pensée dans un de nos marchés, de nos « çarsi ». On vous conduira tout de suite à un magasin d'antiquités. Ou encore, on vous montrera des travaux manuels chers. Un service à 80 Liras. Ce sont là des objets devant être rangés dans la même catégorie que les antiquités. Dans les magasins de Raguse, parce qu'ils sont fréquentés par les voyageurs, les articles les plus chers ne coûtent pas 40, ni 50 livres. Il y en a fort peu qui coûtent 30 livres.

N'est-ce pas ainsi qu'en Yougoslavie ? Dans les magasins de Londres, il y a une foule d'objets provenant d'Irlande ou d'Ecosse qui portent la mention « travaux manuels ». Car un nombre de toutes les valeurs, le travail manuel revêt une valeur spéciale ; celle de l'originalité, du souvenir. Et ces valeurs sont parfaitement exploitées sur le terrain économique.

Depuis les frontières de l'Est jusqu'en Thrace, dans toutes les régions de la Turquie et peut-être plus que dans tout autre pays, il y a une foule de catégories et de variétés de travaux manuels qui, pourraient peut-être assurer un revenu à des centaines de femmes, qui pourraient être une source de revenus pour des régions entières.

Dans ces zones, ces produits manuels pourraient être une ressource non seulement pour notre commerce extérieur, mais aussi pour les impôts du village. La plupart sont encore à l'état de matières premières...

Il faut en styliser certains, faire de certains autres des objets susceptibles de recevoir une utilisation nouvelle ; bref il faut faire œuvre à la fois d'intelligence et sens pratique pour organiser l'effort. Les lanternes vénitienues, par exemple, appliquées aux lampes électriques, tout en conservant leur beauté originelle, sont très utiles et évitent à la maîtresse de maison des frais continuels pour se conformer aux caprices de la mode. N'avons-nous pas des travaux de ce genre, dont nous pourrions profiter avec l'intervention de l'art ? Le produit à bon marché du village pourra être une source de gains honnêtes pour plusieurs seulement lorsqu'il aura cessé d'être l'objet d'une exploitation en règle et d'être vendu au prix des antiquités. Mais cela ne suffit pas pour en étendre les avantages. Il faut créer des coopératives pour les travaux manuels, des cours dans les « Halkeviyeri », engager même des artistes. La première mesure qui me vient à l'esprit, c'est de réunir les travaux manuels des autres pays, en faire le sujet d'études approfondies et établir de quel objet ils dérivent.

Si l'Exposition des travaux manuels du 29 octobre est un début dans cette voie, c'est qu'elle aura constitué un réel succès.

F. R. ATAY

Une séance émouvante au tribunal

L'intervention de la fille d'un prévenu

Hier, le tribunal des pénalités lourdes a condamné le préposé aux adjudications de la Municipalité, Saït, à 5 ans de prison et 8 Liras d'amende, inculpé d'avoir porté sur la souche d'un carnet une plâtre au lieu de 17.50 Liras, qu'il avait réellement encaissé. Accordant cependant des circonstances atténuantes, le tribunal a réduit sa peine à une année et 8 mois de prison.

Dans la salle se trouvaient la femme et les sept enfants du prévenu. Or, parmi ces derniers, sa fille aînée, qui n'avait entendu que la première partie de la condamnation, s'écria :

— Messieurs les juges, acquittez mon père ou fusillez-moi. Nous demandons justice !

Vu l'émotion produite par cette intervention et les autres enfants s'étant mis à pleurer, de même que des auditeurs âgés, la police et les greffiers durent intervenir pour faire évacuer la salle. Les pleurs de la femme et des enfants ayant continué de plus belle dans les corridors, ce qui provoqua un astropement, on parvint à grand-peine à calmer les parents en leur faisant comprendre qu'ils avaient mal entendu et que la condamnation était d'une année et 8 mois seulement.

Néanmoins, la femme du condamné a demandé l'examen médical de son mari qui serait tuberculeux et, en sollicitant de le placer dans un hôpital et non de le mettre en prison.

Raoul HOLLOSY.

Nouvelles de Palestine

(De notre correspondant particulier)

L'assassinat de Halil Taaba

Tel-Aviv, Sept.

Ce matin, la nouvelle est parvenue à Tel-Aviv que le nommé Halil Taaba, président de l'Organisation musulmane, et président du comité de grève de Haifa, avait été assassiné par deux Arabes, qui ont pu prendre la fuite sans que l'on ait pu les identifier.

Pour le moment, deux versions circulent sur la façon dont le crime a été perpétré.

Les uns disent que Halil Taaba a été assassiné dès qu'il sortit de sa voiture pour entrer au local de l'Organisation qui est aussi le lieu de réunion des leaders du comité de grève.

D'autres attestent qu'un Arabe s'est présenté chez lui et le pria de lui rédiger un mot de recommandation. Pendant qu'il était en train d'écrire, un second Arabe s'est présenté et lui demanda si c'était lui Halil Taaba.

A la réponse affirmative, l'Arabe tira un revolver de sa poche et fit feu. Trois coups le tuèrent net.

Quelle est la version exacte ? C'est ce que l'on ne tardera pas à savoir.

Les funérailles auront lieu demain, afin de donner la possibilité à toutes les délégations arabes d'y participer.

Encore un victime

Vendredi matin, le jeune Avigdor Douek qui allait retirer de la marchandise de la ville de Jérusalem, a été tué par un inconnu arabe.

La victime était âgée de 25 ans. Il laisse une femme et deux enfants.

Pour éviter des manifestations, le gouvernement pria la communauté juive de l'enterrer à 4 heures du matin.

En effet, à 4 heures, il est interdit de quitter la maison à cause du couvre-feu qui dure jusqu'à 5 h.

Un Juif blessé par un éclat d'obus

Le nommé Isaac Jacques Cohen a été grièvement blessé par un éclat d'obus qui a explosé dans un four, près de Jaffa.

Le blessé a été hospitalisé. Il est âgé de 29 ans.

Une arrestation

Ahmed Dozi a été arrêté par la police de Jaffa pour propagande subversive.

« Mort par le baiser »

Tel est le titre d'une lettre que le maire de Tel-Aviv, feu Méir Dizengoff, écrivit le 12 juin 1936, avant de se rendre à l'hôpital de Jérusalem pour s'y faire soigner et qu'il remit, sous enveloppe fermée, à son ami l'écrivain Ben Ichay pour qu'elle fut publiée après sa mort.

M. Ben Ichay a exécuté la volonté du défunt.

DEMAIN SOIR GALA MUSICAL AU CINE SUMER

qui donne la fastueuse fantaisie musicale à grand spectacle

JUANITA

On sera charmé par la célèbre Rapsodie Hongroise No. 2 de Liszt et une nouvelle RUMBA captivante de

ALFRED RODE

danse par 36 gris de Sharye Melhado avec le Royal Tzigane orchestre d'ALFRED RODE, les chanteurs tziganes d'Alexis Ibleso et le célèbre orchestre cubain de Don Alfonso dos Castros

CE SERA UN ENCHANTEMENT MUSICAL...

et Fox-Journal: La conférence de Montreux et la signature du traité des Détroits — Location déjà ouverte — Tél.: 42851

Vie Economique et Financière

Les doléances des producteurs de betteraves

La récolte de la betterave ayant été, cette année-ci, très abondante, la raffinerie d'Usak a commencé son activité à partir du 1er septembre 1936.

Elle travaillera à plein rendement durant trois mois.

Mais les producteurs de betteraves ne sont pas contents, attendu qu'on achète ce produit à 30 paras le kg. avec déduction de 30% comme tare.

Il se dit qu'en l'état, ils comptent abandonner la culture de la betterave.

Les marchandises qui ne sont pas expédiées dans le délai voulu

D'après un décret ministériel, la valeur des marchandises qui n'ont pas été expédiées, dans le délai de six mois, à l'étranger, en échange de celles qui ont été importées, reste acquise au Trésor.

Il a été communiqué à qui de droit que les marchandises expédiées avant la publication dudit décret ne sont pas soumises à cette mesure.

La collaboration économique anglo-turque

Intéressantes déclarations d'un rédacteur du «Financial Times»

M. O. Smilet, rédacteur au «The Financial Times», qui a été chargé de faire des études dans notre pays, où il vient pour la première fois, a déclaré entre autres :

L'oeuvre de reconstruction est tellement grande en votre pays quelle étonne tout étranger qui vient chez vous.

A Londres, je me suis entretenu avec votre sous-secrétaire d'Etat à l'Economie et la délégation commerciale.

Je partage l'avis de M. Kurtoglu, quand il affirme qu'après la signature de la nouvelle convention anglo-turque, les transactions commerciales entre nos deux pays qui sont actuellement de l'ordre de un million de livres sterling, atteindront aisément le quintuple en peu de temps.

A mon retour à Londres, je communiquerai aux firmes anglaises à quel point votre pays constitue une importante place.

Les transactions peuvent s'y faire, en effet, sur une grande échelle et en toute confiance.

L'antimoine

Quinze gisements d'antimoine ont été découverts dans différentes localités du pays.

Les plus importants se trouvent dans les vilayets de Sivas, Tokat, Izmir, Balikesir et Manisa.

Les gisements exploités actuellement à Tokat et à Tire ont un rendement minime.

La production pour 1933 a été de 688 tonnes seulement.

Les analyses ont montré que la teneur en antimoine des minerais est de l'ordre de 60 pour cent en moyenne.

L'exposition des travaux manuels

La date d'envoi des objets destinés à l'Exposition des travaux manuels et de l'industrie domestique d'Ankara expirant le 10 courant, les exposants doivent, en conséquence, se dépêcher, de les remettre aux Chambres de Commerce.

Les objets qui seront expédiés d'Istanbul formeront un total important.

Il se dit même qu'ils rempliront à eux seuls toutes les salles de l'exposition.

L'activité à la Bourse d'Izmir

On a vendu, à la Bourse d'Izmir, au cours de la semaine passée, 32.529 sacs de raisins et 20.277 sacs de figues secs.

Depuis le commencement de la saison jusqu'au 5 courant, on a vendu 196.080 sacs de raisins et 104.554 sacs de figues.

Les ventes sont toujours actives.

Le développement et la protection de la petite industrie

Les dispositions de la loi ad hoc Le correspondant à Ankara de notre confrère le «Tan» mande à son journal :

«Le ministère de l'E. N. prépare un projet de loi pour la protection de la petite industrie. Il prendra sa forme définitive après l'examen des résultats obtenus par l'exposition des travaux manuels et de l'industrie domestique, laquelle sera ouverte dans le courant de ce mois à Ankara.

Les principes sont, en attendant, presque tous définis. La forme qui sera donnée à cette protection est de six sortes.

Les exemptions d'impôts

La petite industrie sera exemptée d'impôts. On pense même ne pas donner le nom d'«établissements commerciaux» aux endroits où cette industrie est pratiquée.

Les expositions

Des expositions auront lieu dans les chefs-lieux de nos principaux vilayets, à des dates que le ministère de l'E. N. indiquera.

Les frais de transport des objets devant être exposés seront à la charge du ministre.

En outre, ils ne seront soumis à aucun impôt ni droit.

Les exposants jouiront, d'autre part, d'une réduction pour leur voyage, soit par terre, soit par mer.

Des récompenses seront enfin accordées aux meilleurs exposants.

L'enseignement professionnel Une loi rendra obligatoire la formation par l'enseignement de maîtres, contremaîtres.

Elle fixera aussi la durée des stages qu'ils devront subir.

La loi réglera également les rapports entre maîtres et contremaîtres.

Les coopératives créées d'après les dispositions de la loi seront protégées par l'Etat.

Elles n'auront pas de dépôt de garantie à fournir pour les adjudications ouvertes par l'Etat et auxquelles elles prendraient part.

Leur revenu ne sera pas soumis à aucun impôt.

Quelques facilités On mettra à la disposition de l'industrie domestique des machines dont on peut se servir à domicile.

Le courant électrique sera fourni à très bon marché.

Les transactions sur le blé

De grandes transactions ont lieu sur le blé dur à Istanbul.

On a utilisé par la production d'Urfa le surplus de contingentement de 1.500 tonnes accordé par la Suisse.

Les prix pratiqués la semaine dernière ont été de 5,50 pour les blés tendres; 5,75 pour les blés «kizilca»; 5,75-6,50 pour les blés durs.

ETRANGER

Le déficit des chemins de fer suisses

Rome, 6. — Suivant la presse suisse, le déficit des chemins de fer fédéraux prévu pour l'année courante à 67,9 millions sera considérablement dépassé, surtout, vu la hausse de certaines marchandises, parmi lesquelles la houille, provoquée par la dévaluation du franc suisse.

Le traité de commerce franco-suisse

Berne, 7 A. A. — La Suisse et la (Voir la suite en quatrième page)

Banca Commerciale Italiana Capital entièrement versé et réserves Lit. 845.769.054,50 Direction CENTRALE MILAN Filiales dans toute l'ITALIE, ISTANBUL, IZMIR, LONDRES, NEW-YORK

Créations à l'Etranger : Banca Commerciale Italiana (France) Paris, Marseille, Nice, Menton, Cannes, Monaco, Toulouse, Beaujeu, Bonté Carlo, Juan-les-Pins, Casablanca, (Maroc).

Banca Commerciale Italiana e Bulgara Sofia, Burgas, Plovdiv, Varna. Banca Commerciale Italiana e Greca Athènes, Casala, Le Pirée, Salonique, Banca Commerciale Italiana e Rumana, Bucarest, Arad, Braïta, Brosco, Constantza, Cluj, Galatz, Temiscara, Sibiu.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto, Alexandrie, Le Caire, Demanour, Mansourah, etc.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy New-York. Banca Commerciale Italiana Trust Cy Boston.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy Philadelphia. Affiliations à l'Etranger : Banca della Svizzera Italiana: Lugano, Bellinzona, Chiasso, Locarno, Mendrisio.

Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud. (en France) Paris. (en Argentine) Buenos-Ayres, Rosario de Santa-Fé.

(au Brésil) Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro, Santos, Bahia Cutyriba, Porto Alegre, Rio Grande, Recife (Pernambuco).

(au Chili) Santiago, Valparaiso, (en Colombie) Bogota, Baranquilla.

(en Uruguay) Montevideo. Banca Ungaro-Italiana, Budapest, Hatvan, Miskolc, Mako, Kormed, Oroshaza, Szeged, etc.

Banco Italiano (en Equateur) Gayaqui, Manta. Banco Italiano (au Pérou) Lima, Arequipa, Callao, Cuzco, Trujillo, Tarma, Mollendo, Chiclayo, Ica, Piura, Puno, Chincha Alta.

Hrvatska Banka D. D. Zagreb, Soussak. Siège d'Istanbul, Rue Voyvoda, Palazzo Karakoy, Téléphone, Péra, 44941-2-3-4-5.

Agence d'Istanbul, Allalemclyan Han. Direction: Tél. 22900. — Opérations gén.: 22915. — Portefeuille Document 22903. Position: 22911. — Change et Port.: 22912. Agence de Péra, Istiklal Cadd. 247. All Namik Han, Tél. P. 1046. Succursale d'Izmir Location de coffres-forts à Péra, Galata, Istanbul. SERVICE TRAVELER'S CHEQUES

A tous ceux qui AIMENT... qui ont AIME... qui AIMERONT... est DEDIE le film ADMIRABLE... LE CHEF-D'OEUVRE UNIQUE... LE TRIOMPHE DE L'ECRAN

L'Ange des Ténèbres

Parlant français merveilleusement interprété par 3 vedettes sans rivales FREDRIC MARCH - MERLE OBERON HERBERT MARSHALL

qui sera présenté demain SOIR JEUDI au CINE SARAY en GRAND GALA

Au Fox-Journal: Elégance d'automne, La conférence de Montreux, La dévaluation du franc, VERS MADRID — La location est ouverte

MUNICIPALITE D'ISTANBUL THEATRE MUNICIPAL DE TEPEBAŞI

Ce soir à 20 heures SECTEUR DRAMATIQUE

MACBETH

Drame de Shakspeare traduit en turc par M. Şükrü Erdem

SECTION OPERETTES THEATRE FRANÇAIS DUDAKLARIN

(Pas sur la bouche) Opérette d'Yves Mirande, Musique de Maurice Yvan, traduit par M. Ekrem Reşid

MOUVEMENT MARITIME LLOYD TRIESTINO

Galata, Merkez Rihim han. Tél. 44870-7-8-9 DEPARTS

CAMPIDOGLIO partira le Mercredi 7 Oct. à 16 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Soufina, Galatz et Braila.

Le n/m CILICIA partira le Mercredi 7 Oct. à 17 h. pour le Pirée, Naples, Marseille et Gènes.

ISEO partira jeudi 8 Oct. à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Novorossiok, Batoum, Trébizonde, Samsoun, Varna et Bougas.

QUIRINALE partira Vendredi 9 Octobre à 9 h. des Quais de Galata pour le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste.

ALBANO partira Samedi 10 Oct. à 17 h. pour Salonique, Smyrne, Mételin, le Pirée, Patras, Brindisi, Venise et Trieste.

MERANO partira Lundi 12 Oct. à 12 h. pour Smyrne, Salonique, le Pirée, Patras, Naples, Marseille et Gènes.

CALDEA partira Mercredi 14 Oct. à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Soufina, Galatz et Braila.

SPARTIVENTO partira Jeudi 15 Oct. à 17 h. pour Bourgas, Varna et Constantza.

ABBZIA partira Jeudi 15 Octobre à 17 h. pour Cavalla, Salonique, Volo, le Pirée, Patras, Alexandrie, Brindisi, Ancone, Venise et Trieste.

CELIO partira Vendredi 16 Octobre à 9 h. des Quais de Galata pour le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste.

CAMPIDOGLIO partira Mercredi 21 Octobre à 17 h. pour le Pirée, Naples, Marseille et Gènes.

Service combiné avec les luxueux paquebots des Sociétés ITALIA et COSULICH Sauf variations ou retards pour lesquels la compagnie ne peut pas être tenue responsable.

La Compagnie délivre des billets directs pour tous les ports du Nord, Sud et Centre d'Amérique, pour l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Extrême-Orient.

La Compagnie délivre des billets mixtes pour le parcours maritime terrestre Istanbul-Paris et Istanbul-Londres. Elle délivre aussi les billets de l'Aero-Espresso Italiana pour le Pirée, Athènes, Brindisi.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Générale du Lloyd Triestino, Merik Rihim Han, Galata, Tél. 44778 et à son Bureau de Péra, Galata-Saray, Tél. 44870

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Hüdayevdigar Han — Salon Caddesi Tél. 44792

Table with columns: Départs pour, Vapeurs, Compagnies, Dates (sauf imprévu). Rows include destinations like Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hamburg, ports du Rhin, Bourgas, Varna, Constantza, Pirée, Marseille, Valence, Liverpool.

C. I. T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages. Voyages à forfait. — Billets ferroviaires, maritimes et aériens. — 50% de réduction sur les Chemins de fer Italiens

S'adresser à: FRATELLI SPERCO: Quais de Galata, Cini Rihtim Han 95-97, Tél. 44792

Deutsche Levante-Linie, G. M. B. H. Hamburg

Deutsche Levante-Linie, Hamburg A-G, Hamburg. Atlas Levante-Linis A-G., Bremen

Service régulier entre Hamburg, Brème, Anvers, Istanbul, Mer Noire et retour

Vapeurs attendus à Istanbul de HAMBURG, BREME, ANVERS

S/S SMYRNA dans le port S/S ATHEN le 8 Octobre

S/S DERINDJE vers le 14 Oct. S/S AKKA vers le 29 Octobre

Départs prochains d'Istanbul pour BOURGAS, VARNA et CONSTANTZA

S/S ATHEN charg. du 11-14 Octobre S/S DERINDJE ch. du 17-19 Octobre S/S AKKA char. du 30-31 Octobre

pour HAMBURG, BREME, ANVERS et ROTTERDAM: S/S SMYRNA charg. du 7-9 Oct. S/S ANGORA charg. du 9-10 Octobre S/S KYTHERA 12-14 Octobre S/S ATHEN charg. du 23-24 Octobre

Connaissances directs et billets de passage pour tous les ports du monde. Pour tous renseignements s'adresser à la Deutsche Levante-Linie, Agence Générale pour la Turquie, Galata, Hovaghian han. Tél. 40819.

CONTE DU BEYOGLU

Le refus d'un cœur amoureux

Par Paul LACOUR.

Philippe Azéma marchait sur la grève en chantant. Il jeta un coup d'oeil sur la mer, et son cœur se serra. Loin, trop loin, une tête émergeait sous un bonnet écarlate. Imprudente nageuse, ignorante de ces parages, qui ne tardera pas à lutter contre le courant. Dès qu'elle s'en apercevait, elle réagirait, s'épuiserait en vain et, si bonne nageuse qu'elle soit, ce sera sa perte.

Philippe agite les bras, appelle, se démène.

L'enfant finit par le voir et répond à ses gestes d'alarme par un pied de nez. Elle commence, toutefois, à faire un effort pour le retour. Effort perdu, le courant ne se laisse pas remonter. Philippe s'en rend compte. Il se dévêt et se jette à l'eau. Bientôt, il a rejoint la nageuse.

— Abandonnez une lutte inégale, Mademoiselle !

— Bah ! j'en ai vu bien d'autres.

— Non. Il y a ici des lames de fond qui auront raison de votre vigueur. Déjà vous êtes essoufflée, vite abandonnez-vous au courant comme je le fais moi-même. Il vous portera vers un îlot où nous aurons pied.

— Vrai ! dit-elle, sentant ses forces faiblir. Je veux bien vous croire.

Alors, ils nagèrent côte à côte, agréablement, entraînés à une allure rapide qui les fit bientôt atterrir sur un banc de sable, où l'eau ne leur montait qu'à la ceinture. Philippe se trouva en face d'une jolie blonde aux yeux verts.

— Et maintenant ? questionna la pseudo-sirène.

— Maintenant, il faut avoir la patience d'attendre que la mer se soit retirée davantage.

— Et je crois bien que vous m'avez sauvé la vie.

— Sans mérite aucun.

— En dépit de mon insolence. Mais si nous procédions aux présentations.

Le jeune homme s'inclina, et, tout d'un trait :

— Philippe Azéma, docteur en droit, attaché au ministère de l'Extérieur, présentement en congé.

— Annie Bermond-Leroy, en villégiature à Cabourg avec ses parents.

— Mlle Bermond-Leroy, la fille de l'industriel connu, sans doute ?

— Sa fille unique, oui, monsieur, pour vous servir.

Cependant un vent aigre continuait à souffler.

Philippe vit frissonner sa compagne :

— Vous avez froid et je n'ai rien à vous offrir.

En effet, il n'avait gardé que son caleçon.

Elle répondit en riant :

— Je ne crains point cette petite douche.

— D'ailleurs, la mer a beaucoup baissé ; préparons-nous à traverser.

— Mes préparatifs à moi sont minutieusement terminés, cher monsieur. Je vous suis.

Elle avait de la grâce et de l'enjouement. Philippe la regarda avec une sympathie mêlée d'admiration.

La traversée fut sans histoire. En quelques minutes, ils atteignirent la grève.

— Décidément, vous ne vous êtes pas vantée, mademoiselle, vous savez nager et vous avez du cran.



Les enfants et les lycéens turcs d'Iskenderun fêtent l'anniversaire de la victoire du 30 août.

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Antakya et la revision

Les journaux étrangers qui occupent des pages entières de la Turquie au sujet d'Antakya et d'Iskenderun, écrit le "Diplomate" de "Açik Soz", se posent cette question : — La Turquie serait-elle passée dans le camp des revisionnistes ?

« Disons tout de suite que si nos camarades de la presse d'Occident avaient lu attentivement les articles des journaux turcs, ils n'auraient pas eu lieu de se poser pareille question. Il est vrai, d'autre part, que la Turquie entretient des relations intimes avec les Etats hostiles à la revision.

Mais il faut expliquer tout d'abord ce que nous entendons par l'anti-revisionnisme : c'est la condamnation de toute tentative visant à la modification unilatérale des traités existants. Une pareille initiative devant être de nature à compromettre la paix, la Turquie est d'avis que tout Etat doit respecter la signature qu'il a apposée au bas d'un traité. Mais les anti-revisionnistes les plus acharnés eux-mêmes ne disent pas qu'un traité ne doit pas être modifié, même avec le consentement des parties intéressées. L'article 19 du pacte de la S. D. N. indique d'ailleurs la procédure à suivre pour la revision des clauses des traités.

D'ailleurs, ce n'est pas nous qui avons fait le premier pas vers la revision du traité de 1921. Il y a quinze ans que ce traité a été signé. Quoique ses clauses n'aient pas été appliquées pendant tout ce temps, nous n'avons pas demandé sa revision. Mais aujourd'hui, les relations entre la Syrie et la France sont établies sur une nouvelle base. Le traité lui-même ne doit pas être modifié ; il s'agit, ainsi que l'a dit le président de la délégation syrienne à son passage à Istanbul, d'un transfert de la France à la Syrie des « droits » dont elle jouissait sur Antakya. Ce mot de « droits » nous semble déplacé en l'occurrence. Il ne pourrait s'agir que de « devoirs ».

Toutefois, en procédant à cette opération, il est naturel que la Turquie ait voix au chapitre. C'est cela que la presse turque a voulu expliquer.

... Ce que la France n'est pas parvenue à faire, la Syrie le réalisera-t-elle ? La condition du succès pour ce jeune pays, dans la vie indépendante où il va faire ses premiers pas, est de n'avoir de conflit avec aucun de ses voisins. Toute protectorat sur Antakya et Iskenderun ou toute intervention de la Syrie risquerait de compromettre les relations de ce pays avec la Turquie. Peut-être l'existence d'une telle pomme de discorde entre nous convient-elle à certains. Elle ne convient ni à la Syrie, ni à la Turquie. C'est pourquoi les Syriens eux-mêmes devraient désirer le règlement définitif de cette question par le retour d'Iskenderun et Antakya à la mère-patrie. »

Détachons également les lignes suivantes de l'article de fond de M. Yunus Nadi, dans le "Cumhuriyet" et "La République" :

« Il importe d'expliquer au juste ce qu'on entend par Iskenderun, Antakya et leur hinterland. Il est évident qu'il s'agit, ainsi que nous l'avons précisé dans les pourparlers de Londres et de Paris, du territoire où les Turcs se trouvent en majorité. Voilà pourquoi les nahiyeh de Babir, Bucak et Hazne dont la population est presque exclusivement turque, ne sauraient être laissés en dehors de cet hinterland ; autrement la question n'aurait été résolue qu'à moitié. Les souffrances, surtout, que la population de ces nahiyeh endure sous une occupation étrangère inattentive ont été assez dures pour faire saigner nos cœurs.

Songez que l'obligation d'acquiescer des impôts injustes et lourds a contraint des milliers de pères et mères turcs de ces nahiyeh à vendre leurs enfants. On

ne saurait plus tolérer, au XXème siècle de civilisation, une existence infernale dont on ne trouve même pas d'exemples au moyen-âge.

Une fois que l'on est saisi de la question, il importe de la résoudre complètement. C'est le seul aboutissement normal, à la fois heureux pour toutes les parties, de notre amitié dans le présent et dans l'avenir, tant avec la France qu'avec la Syrie. »

Notre commerce avec les Soviets

M. Asim Us soulève, dans le "Kurun", une question très intéressante touchant nos relations commerciales avec nos voisins soviétiques :

« Chacun sait, écrit-il, que la Russie Soviétique, conformément aux nécessités de son régime, exerce le commerce avec la Turquie, comme d'ailleurs avec tous les autres pays, à la faveur d'une institution d'Etat unique. Comme les négociants turcs ne sont plus organisés, toute transaction entre ces derniers et les délégués commerciaux russes prend l'aspect d'une sorte d'adjudication. Et cela est au désavantage de notre pays.

L'exemple des transactions qui s'opèrent aux frontières du Caucase suffit à éclairer cette situation. Pour se procurer des marchandises, chez nous, les Russes nous livrent, au lieu de devises, du pétrole, du sucre, des articles manufacturés, susceptibles d'être convertis immédiatement en argent. En échange de cela, les marchands turcs livrent aux Russes des articles dont ils peuvent avoir besoin, comme le bétail.

Jusqu'à ces dernières années, les Russes donnaient libre accès en leur pays à quiconque s'y rendait pour des buts de commerce. Ainsi, tout négociant turc allant en U. R. S. S. pouvait y vendre ses produits. Il n'en est plus ainsi depuis un ou deux ans.

Aujourd'hui, les représentants commerciaux soviétiques font leurs achats en Turquie, en certains centres déterminés ; de ce fait, ainsi que nous le désirons plus haut, leurs acquisitions prennent l'aspect d'adjudications. L'économie générale du pays en souffre autant que les intérêts individuels de nos négociants.

Le remède, à cela, serait à notre sens, du moment que nos amis soviétiques exercent leurs transactions extérieures par l'entremise d'une institution unique, de concentrer entre les mains de l'Etat nos relations commerciales avec la seule U. R. S. S.

Mais, dira-t-on, ne vaudrait-il pas mieux constituer une société nationale avec la participation des grands capitaux privés ? Non. Car le but de toute entreprise créée avec des capitaux privés est le bénéfice. Tandis que l'institution officielle qui devra présider à nos relations commerciales avec l'U. R. S. S. devra, le cas échéant (par exemple, s'il faut protéger le bétail), consentir à des dommages, au profit de la population. »

Le mécanisme des publications nationales

M. Ahmet Emin Yalman ayant eu entre les mains un livre de propagande yougoslave en anglais, intitulé "Les Yougoslaves en Italie", en admire le luxe de l'édition, l'habileté avec laquelle il est rédigé, enfin, la perfection du texte :

« Mais ce n'est pas tout, ajoute notre confrère. Cela vaut la peine de s'arrêter sur le mécanisme qui permet d'envoyer tout de suite un pareil livre n'importe où cela serait nécessaire.

Dans un article publié par le Tan, il y avait quelques lignes sur les Yougoslaves se trouvant sous l'administration italienne. Le bureau de la presse rattaché à la présidence du conseil les a immédiatement traduits, comme il le fait pour toutes publications intéressant

la Yougoslavie et les a inscrites dans ses bulletins. L'union yougoslave pour la S. D. N. qui a son siège à Ljubljana, s'est arrêtée sur ces lignes et elle s'est empressée de fournir la documentation nécessaire au journal turc qui s'était occupé des Yougoslaves d'Italie. Et c'est ainsi que le livre en question nous est parvenu.

Dans cette question, le point qui nous intéresse le plus c'est l'étendue et le développement du mécanisme institué par la Yougoslavie pour les besoins de sa propagande intérieure et extérieure. Le bureau de presse yougoslave n'a pas été rattaché à un simple ministère, mais à la présidence du conseil elle-même afin que la distribution des publications puisse être assurée à travers tout le pays. Il ne faut pas que vous vous laissiez tromper par l'humilité de ce terme de « bureau » ; l'immeuble qu'il occupe a toutes les proportions d'un ministère. Et son budget comme le cadre de son personnel dépassent presque ceux d'un ministère. Les postes de Radio de ce département reçoivent constamment des nouvelles de l'étranger et transmettent des informations sur le pays. Il y a aussi une émission en turc. Les services fonctionnent jour et nuit, comme ceux d'un journal. D'ailleurs, la plupart des employés sont journalistes.

Il y a des sections particulières pour les affaires intérieures ou extérieures, les questions sociales, etc... Dans chaque ville de Yougoslavie, un délégué de la direction de la presse s'occupe de répandre les publications qui lui sont adressées. A l'étranger, chaque légation a un attaché de presse.

Plusieurs associations nationales créées pour des buts divers, reçoivent des ressources et des instructions de la direction du bureau de la presse et s'occupent de la partie de ses publications qui a trait à leur propre domaine d'action. Outre l'union yougoslave pour la S. D. N., les autres organisations yougoslaves sont du même genre. »

Et M. Yalman de conclure qu'à l'exemple de la Yougoslavie, qui a su réaliser une organisation d'une telle ampleur avec des moyens restreints, nous devons, nous aussi, travailler davantage dans ce domaine :

« Mais, abstraction faite de l'oeuvre à accomplir sur le plan international, dans le genre de celle qui est réalisée par les associations yougoslaves, nous ne nous connaissons pas suffisamment nous-mêmes quel est celui de nos compatriotes, parmi ceux qui s'intéressent le plus aux questions nationales, qui saura nous dire sans erreur quel est le chiffre exact de la population d'Antakya, quelle est la densité, qui dispose de données exactes au sujet de l'enseignement dans le « sancak », du nombre des écoles ? Un Yougoslave ou un Bulgare, vous fournirait tout de suite, sur des questions nationales de ce genre, des renseignements circonstanciés et précis. »

Mlle Marie Vitalis, Mme Vve Adolphe Braggiotti (Izmir).

Les familles Joseph Vitalis, Marc Vitalis, Michel Braggiotti, Louis Rigaudias, leurs parents et alliés ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très regretté

GEORGES VITALIS

Leur frère, neveu, cousin, enlevé à leur affection le 6 octobre 1936, muni des sacrements de l'Eglise.

Et vous prie de vouloir bien assister à la cérémonie funèbre qui sera célébrée le jeudi, 8 octobre 1936, à 10 heures, en l'Eglise Paroissiale Ste-Marie Draperis.

Priez pour le repos de son âme.

Istanbul, le 7/10/1936.

N. B. — Il ne sera pas envoyé de faire-part ; on est prié de considérer le présent comme en tenant lieu.

(Pompes Funèbres, D. Dandoria).

LA VIE SPORTIVE

ATHLETISME

Les Jeux balkaniques
Athènes, 6 A. A. — On a clôturé les Jeux balkaniques en présence du roi, du prince-héritier et du président du conseil, acclamés avec enthousiasme par la foule à leur arrivée et à leur départ.

Voici les résultats :
Course 1.500 mètres :
Georgacopoulos (G), 4/06/8, Kotzak (Y), 4/09/8, Velkopoulos (G), 4/10, Maksut (T), 4/15/3.
Lancement du disque hellénique :
Syllas (G), 41/78, Kleout (Y), 37/70, Gantseff (B), 35/91, Havaletk (R), 35/86, Veysi (T), 35/67.
Relais 4x100 mètres :
Grèce, 43/9. Yougoslavie, 44/7, Roumanie, 45/2, Bulgarie, 45/4.

Triple saut :
Lambakis (G), 14/19, Mikitz (Y), 13/93, Nafpliotis (G), 13/85, Kalistrat (R), 13/80, Giovissevik (Y), 13/48.

Saut à la perche :
Tharos (G), 3/90, Travlos (G), 3/80, Loitseff (B), 3/70, Bakoff (R), 3/60, Haydar (T), 3/40.

Course 400 mètres :
Mandikas (G), 50/1 (nouveau record balkanique), Nemes (R), 51/4, Pletersek (Y), 51/6, Giordake (R), 51/8.

Course 3.000 mètres haies :
Krevs (Y), 10/06/2, Kristea (R), 10/17/4, Vassiliou (G), 10/26/4, Velkopoulos (G), 10/37, Tsoukas (G), 10/53.

Course de Marathon :
Kyriakidis (G), 2/49/10, Ragazos (G), 3/14/25, Figaroff (B), et Belas (Y).

Le pointage général :
Grèce, 150. Yougoslavie, 71, Roumanie 65, Turquie 28, Bulgarie, 15.

Les prix furent décernés aux vainqueurs par le roi au milieu des acclamations enthousiastes, après quoi les



Deux instantané de Genève : En haut, notre ministre des affaires étrangères s'entretient avec M. Eden. En bas : Le Dr. Aras prononce un discours à un banquet de la presse internationale.

Vie Economique et Financière

(Suite de la 3ème page)

France sont tombées d'accord à maintenir en vigueur le traité de commerce franco-suisse dénoncé le 25 juin. Des négociations seront engagées dans le plus bref délai pour activer les échanges commerciaux.

... et les pourparlers germano-suisses

Berne, 7 A. A. — M. Stucki étant encore retenu à Genève, la délégation économique suisse, partie à destination de Berlin, sera dirigée par M. Viele, conseiller de légation.

BREVET A CEDER

Le propriétaire du brevet No. 1263, obtenu en Turquie en date du 31 août 1931, et relatif à un « procédé pour l'alliage intérieur d'un corps se composant d'un métal qui fond à la température basse avec un corps se composant d'un métal qui fond à haute température, désirer entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han, Nos. 1-4, au 5ème étage.

BREVET A CEDER

Le propriétaire du brevet No. 1262, obtenu en Turquie en date du 31 août 1931, et relatif à un « coussinet d'axe pour véhicules circulant sur des rails », désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han, No. 1-4, 5ème étage.

Les drapeaux furent amenés aux sons des hymnes balkaniques.

LA BOURSE

Istanbul 6 Octobre 1936

(Cours officiels)
FONDS PUBLICS

Obl. Empr. intérieur 5% 1918	Liq. 196
Obl. Empr. intérieur 5% 1933 (Ergani)	96
Bons du Trésor 5% 1932	46
Bons du Trésor 2% 1933	57
Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 1ère tranche	23.15
Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 2e tranche	21.25
Obl. Dette Turque 7 1/2 % 3e tranche	21.60
Obl. Chem. de Fer d'Anatolie I ex coup.	42.30
Obl. Chem. de Fer d'Anatolie II ex coup.	42.20
Obl. Chem. de Fer Sivas-Erzurum 7 % 1934	46.15
Obl. Bons représentatifs Anatolie	100
Obl. Quais, Docs et Entrepôts d'Istanbul 4 %	44.60
Obl. Crédit Foncier Egyptien 3 % 1903	10
Obl. Crédit Foncier Egyptien 3 % 1911	103
Act. Banque Centrale	96
Banque d'Affaires	93
Act. Chemin de Fer d'Anatolie 60 %	9.90
Act. Tabaca Turcs (en liquidation)	24.20
Act. Sté. d'Assurances Gles. d'Istanbul	1.85
Act. Eaux d'Istanbul (en liquidation)	10.50
Act. Tramways d'Istanbul	12 —
Act. Bras. Réunies Bomonti-Nectar	18.75
Act. Ciments Arslan - Eski-Hissar	920
Act. Minoterie « Union »	12.70
Act. Téléphones d'Istanbul	9 —
Act. Minoterie d'Orient	7.50
	0.90

Les Bourses étrangères
Clôture du 6 Octobre

BOURSE DE LONDRES

New-York	4.90 43	5.90.81
Paris	104.94	104.86
Berlin	12.23	12.20
Amsterdam	9.24.25	9.24.60
Bruxelles	29.14.50	29.17.50
Milan	93.06	93.18
Genève	21.28	21.30
Athènes	5.45	5.45

(Communiqué par P. A.)

BOURSE DE NEW-YORK

Londres	4.93.63	4.90.62
Paris	4.67.60	4.67.62
Berlin	40.23 —	40.22 —
Amsterdam	53.10	53.15
Milan	5.26.25	5.27. —

15 h. 47 (clôt. off.) 18 h. (après clôt.)

CLOTURE DE PARIS

Rente Turque	Fr. 229
Banque Ottomane	Fr. 393

LES MUSEES

Musée des Antiquités, Çiniü Kloşk
Musée de l'Ancien Orient
ouverts tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 17 h. Les vendredis de 13 à 17 h.
Prix d'entrée : 10 Ptra. pour chaque section

Musée du palais de Topkapu et le Trésor :
ouverts tous les jours de 13 à 17 heures, sauf les mercredis et samedis. Prix d'entrée : 50 piastres pour chaque section

Musée des arts turcs et musulmans à Suleymaniyeh :
ouvert tous les jours, sauf les lundis. Les vendredis à partir de 13 h.
Prix d'entrée : Ptra 10

Musée de Yedikule :
ouvert tous les jours de 10 à 17 h.
Prix d'entrée Ptra. 10.

Musée de l'Armée (Ste.-Irène)
ouvert tous les jours, sauf les mardis de 10 à 17 h.

FEUILLETON DU BEYOGLU No. 27

LA NEIGE DE GALATA

Par LOUIS FRANCIS

XIX

L'ordre dans la rue, le règlement des conflits de quelque importance, étaient assurés par les puissances occupantes.

Les troupes, hors de leurs quartiers, dépendaient des prévôtés de leurs armées respectives, ce qui n'allait pas sans complications.

Pour les aplanir, on créa parfois des patrouilles mixtes composées d'un carabinier italien, d'un gendarme français, d'un sergent de la M. P. et aussi d'un quartier-maître de la flotte américaine.

Chaque quartier général avait, en outre, ses agents de sûreté.

Les Anglais avaient la Military Police et les Français la Sûreté aux Armées,

composée d'officiers de police judiciaire, dans le chef était alors M. Colombani.

Quant à la surveillance de la population civile, elle était répartie géographiquement.

Les Italiens régnaient en Asie, à Usküdar et à Kadikoy, les Français à Istanbul et les Anglais à Péra.

Si les Italiens et les Français, dans leur district, observaient une certaine discrétion, et ne se substituaient aux autorités locales qu'en cas de nécessité, par contre, les Anglais étaient les véritables maîtres des monts limités par le Détroit et la Corne d'Or.

Ils avaient établi une Cour Prévôtale dans les sous-sols de l'Hôtel Kohuot, à côté des jardins Novotny, et là, ils rendaient une justice expéditive, même

dans des procès, qui, de toute évidence, n'avaient aucun rapport avec les intérêts de l'occupation, suivant les volontés du chef de la M. P., le colonel Batwelle, dont le despotisme surpassait de loin celui de n'importe quel voyvode ou kaymakam de l'ancien empire ottoman sur des provinces nouvellement conquises.

Autorité absolue et lucrative en matière de licences commerciales, de passeports, de trafic d'or et de devises.

Lorsque Botwell, rappelé à Londres, dut rendre compte de ses exactions devant la justice britannique (qui le condamna d'ailleurs lourdement), il invoqua la nécessité de pourvoir à la caisse des fonds secrets.

Celle-ci devait être riche, car la machine aux amendes et aux indemnités marchait vite et fort.

Ménages de réquisitions.

Les Anglais aimaient le démenagement.

Ils jetaient leur dévolu sur un immeuble.

Il fallait le garnir avec raffinement. Et, au dernier moment, l'infortuné notable avait à choisir entre les dangers courus par ses objets, son linge et sa vaisselle, ou une « indemnité de compensation », à laquelle il se résignait le plus souvent.

Toute la journée, les amendes pleuvaient.

Une altercation, une dispute groupait-elle un cercle de badauds, les as-

sistants étaient dument cravachés, puis leur préférence pouvait aller à une amende ou une marche forcée.

Ceux qui avaient l'audace ou la naïveté de se décider pour la marche, ne s'en tiraient pas à moins de 20 livres.

Un cocher refusant de déposer ses clients pour prendre à la place un policier anglais ; cravache et quinze livres.

L'hygiène était d'un bon rapport.

Les bouchers devaient recouvrir de telle leur échantiers.

Si, par hasard, une mouche parvenait à passer dessous, la marchandise était confisquée : 25 livres d'amende.

L'odeur des boutiques de marchands de poisson et de fruits (et l'on sait qu'il n'en est pas de plus fraîches et de plus appétissantes que celles du Balukpazar), coûtait cher.

Un homard mont : trente livres ; une poire blette : 10 livres.

Pour avoir la paix, les marchands aimaient mieux payer une amende quotidienne à l'ouverture de leur boutique.

Il faut avoir pitié des animaux. Si l'on porte des poulets par les pattes, leur tête souffre de congestion, et ils font pour relever le cou des efforts qui leur donnent des crampes.

Si on les soupèse par la tête, on risque de les étrangler.

Un poulet la tête en bas : 5 livres. Si en le retournant il criait et manifestait son mécontentement : 10 livres.

Mais le meilleur rendement était dans la galanterie.

Le colonel Botwell n'était pas ennemi du plaisir.

C'était un fort bel homme, jeune encore, et qui savait s'organiser des distractions chez une dame demeurant au coin de la rue Imam et de Tarlabasi. Mais, que diable, il faut bien faire respecter l'hygiène et la décence.

Ce n'était pas un spectacle désagréable qu'une rafle rue de Péra.

On réquisitionnait les phaétons et on les remplissait des promeneuses qui attirèrent un peu trop l'attention.

Au fond, pour les filles, donner leur sac aux Anglais ou aux usuriers qui les pressuraient, cela ne changeait guère leur compte du soir.

Chaque maison des rues Vénédik, Derviche, Abanoz et autres, devait avoir, outre un registre sanitaire, un tableau accroché dans leur vestibule et groupant les photographies des demoiselles en exercice.

La confrontation des visages ne manquait jamais de donner des résultats inattendus, qui se payaient largement.

Utile d'expliquer de quelle manière les appartements clandestins étaient un filon inépuisable.

Ce régime déterminait chaque jour une multitude d'incidents.

(à suivre)

Sahibi : G. PRIMI
Umumi Nesriyat Müdürlüğü :
Dr. Abdül Vehab
M. BABOK, Basmevi, Galata
Sen-Piyer Han — Telefon 43456

Lorsque Bernier fut rétabli, il reprit